



## AVIS PUBLIC

### Rappel concernant l'appel de candidatures Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Le Village de Senneville tien à rappeler à ses citoyens qu'il est à la recherche de candidats pour siéger à son Comité consultatif d'urbanisme (CCU) pour l'exercice de son mandat.

Le mandat attribué au CCU par le Conseil Municipal consiste à étudier les dossiers qui relèvent de sa compétence et, selon les règlements en vigueur, à formuler :

- Des recommandations au conseil municipal, à la demande de ce dernier, sur toutes questions concernant l'urbanisme, le zonage, le lotissement et la construction;
- Des recommandations sur toute demande qui lui est soumise conformément au chapitre IV de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, L.R.Q., c. A-19;
- Des recommandations sur tous les projets de règlements d'urbanisme, y compris sur des modifications de ces règlements;
- Des recommandations sur le plan d'urbanisme, y compris sur des modifications à ce plan d'urbanisme;
- Des recommandations sur toute question qui lui est soumise ou de sa propre initiative.

Le comité assume également les pouvoirs et les devoirs énoncés dans la Loi sur le patrimoine culturel, L.R.Q., c. P-9.002.

Toute personne intéressée est invitée à soumettre sa lettre de motivation ainsi que son curriculum vitae au plus tard le lundi 24 janvier 2022, 16h30.

Pour déposer votre candidature, veuillez remplir et transmettre le [formulaire en ligne](#).

Tout candidat retenu par le comité de sélection fera l'objet d'une recommandation auprès du Conseil Municipal qui, à titre d'autorité compétente, prendra toute décision quant à sa nomination, le cas échéant.

Le comité de sélection est constitué de membres élus du CCU. Ceux-ci pourront, au besoin, convoquer les candidats en entrevue.

## PUBLIC NOTICE

### Reminder concerning the call for application Planning Advisory Committee (PAC)

The Village of Senneville would like to remind its citizens that it is looking for candidates to sit on its Planning Advisory Committee (PAC) for the exercise of its mandate.

The mandate assigned to the PAC by the Municipal Council consists of studying the files that fall within its competence and, according to the by-laws in force, to formulate:

- Recommendations to the Municipal Council, at its request, on all questions concerning town planning, zoning, subdivision and construction;
- Recommendations on any request submitted in accordance with Chapter IV of the Act respecting land use planning and development, R.S.Q., c. A-19;
- Recommendations on all draft urban by-laws, including changes to these by-laws;
- Recommendations on the urban plan, including modifications to this urban plan;
- Recommendations on any matter submitted to it or on its own initiative.

The committee also assumes the powers and duties set out in the Cultural Heritage Act, R.S.Q., c. P-9.002.

All people interested are invited to submit a letter of interest with their resume by Monday, January 24, 2022, at the latest, 4: 30 p.m.

To apply, please complete and submit the [online form](#).

Any candidate selected by the selection committee will be the subject of a recommendation to the Municipal Council, which, as the competent authority, will make all decisions regarding their appointment, if any.

The selection committee is made up of elected members of the PAC. They can, if necessary, call the candidates for an interview.

Senneville, le 11 janvier 2022

Francine Crête  
Greffière / Town Clerk